

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE CHENON

Séance du 15 mars 2024

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 11  
Nombre de membre en exercice : 9  
Nombre de membres présents : 9  
Pouvoir : 0



Date de la convocation : 11 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le quinze mars, à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal régulièrement convoqués se sont réunis en Mairie sous la Présidence de Madame Martine MAINGUET, Maire de CHENON.

Etaient présents : MAINGUET Martine, BERTHONNEAU Philippe, LEMAN Joy, ROUSSEL Claudine, VERGEZ Brigitte, SICARD Jacques-Olivier, MERAL Gilles, BAUDIN Sébastien, HEALY Mickaël.

Secrétaire : ROUSSEL Claudine

2024.09 TRAVAUX DE VOIRIE : FONDS DEPARTEMENTAL D'AIDE AUX COMMUNES (FDAC) 2024

Au titre de l'année 2024, la commune entend continuer de confier à la CDC Cœur de Charente, l'exécution, le suivi et le contrôle des travaux d'amélioration de la voirie communale qui est notamment subventionné par le Fonds Départemental d'Aide aux Communes (FDAC).

Dispositions financières :

- Le montant TTC (travaux, frais de maîtrise d'œuvre, publicité et divers) diminué du montant de la subvention est versé à la CDC.
- La commune perçoit le Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA), relatif à ces opérations.

Montant maximum subventionnable : 7 375.90 € \* 30% soit 2 212.77 €



Les membres du Conseil Municipal acceptent les conditions du FDAC 2024 et autorisent Madame Le Maire à signer tout document en rapport avec ce dossier.

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission à la Sous-préfecture de Confolens le 18 mars 2024.

Martine MAINGUET  
Maire

